



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 30 juillet 2020

Direction du Secrétariat corporatif

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/D : 6122.05.709

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information dans le dossier mentionné en objet.

En réponse au premier point de votre demande, depuis le 28 février 2020, nous avons été informés que dix (10) employés parmi l'ensemble des employés de Loto-Québec et ses filiales ont reçu un diagnostic positif à la COVID-19 et aucun n'a été en contact avec la clientèle. Parmi ceux-ci, neuf (9) n'ont pas été en contact avec d'autres employés. Par ailleurs, il n'y a eu aucune contamination communautaire entre employés.

Quant au second point, nous vous confirmons que la Société ne détient aucune étude, analyse ou recherche liée à la COVID-19 ou au coronavirus. En effet, toutes les mesures mises en place ont été basées sur les recommandations émises par la Santé publique et la CNESST.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec

/ip